



LYON



Pierre Renoux, 99 ans (à g.), et Jean Clavel, 85 ans (à d.), ont tous deux été condamnés à Montluc pour s'être opposés à la guerre d'Algérie.

Photo Progrès/Romain ETHUIN



Grâce à lui, ces deux filles ont découvert l'engagement secret de leur mère comme agente de liaison du FLN.

Photo Progrès/Romain ETHUIN

66 ans après, ils foulent à nouveau le tribunal de Montluc

Ce vendredi, à l'occasion de la parution d'un ouvrage qui leur est dédié, des dizaines de condamnés ou proches de condamnés au tribunal militaire de Montluc, lors de la guerre d'Algérie, se sont retrouvés dans les usines Fagor-Brandt, pour découvrir le tribunal reconstitué.

« J'ai entendu l'exécution. C'était comme les Allemands pendant la guerre ». Ce témoignage est celui de Zohra Belghacem. Agente de liaison du Front de libération nationale (FLN), elle fut incarcérée en 1960 dans la célèbre prison Montluc.

Un Haut-Lieu de la résistance française, où huit de ses camarades furent guillotins lors de la guerre d'Algérie.

Son engagement fut longtemps tenu secret, y compris dans sa propre famille. « C'était un secret, je ne l'imaginai même pas », souffle l'une d'entre elles, Faiza. Son histoire est désormais de notoriété publique depuis qu'elle apparaît dans l'ouvrage de Marc André, « Une prison pour mémoire, Montluc de 1944 à nos jours ».

Le tribunal militaire reconstitué

Agents infiltrés, simples protestants ou encore soldats du refus... L'auteur souhaite réhabiliter ces dizaines de héros oubliés, qu'il est parvenu à réunir ce vendredi dans les usines Fagor-Brandt.

Pour les participants, c'est l'occasion de se rencontrer, d'échanger et « de faire circuler la mémoire », encense-t-il.

En s'associant au sculpteur Nicolas Daubanes, à l'occasion de la 16^e Biennale d'art contemporain, Marc André a pu reconstituer la salle d'audience d'origine, agrémentée de photos d'archives et d'extraits audio.

Ce fameux tribunal, Pierre Renoux y fut condamné à un mois et demi de prison le 8 juin 1956. Son seul tort ? Avoir arrêté une locomotive de soldats du contingent envoyés à la guerre : « Nous n'avions aucune raison d'y aller ». Ironie de l'histoire, cet ancien résistant ardéchois fut transféré au bout d'un mois à Saint-Paul... Afin qu'un film sur la résistance puisse être tourné à Montluc.

Incarcéré pour le même motif, Louis Seive était un pacifiste convaincu. Il fut pourtant particulièrement

isolé, considéré comme « dangereux pour le pouvoir », d'après son fils Michel. Dans un témoignage, il se plaint pourtant d'être « dans la même aile de prison que les condamnés à mort », dont « des lieutenants de Klaus Barbie ».

« On ne retrouve presque rien de tout ça »

Du haut de ses 85 ans, la mémoire de Jean Clavel se brouille. Tout juste se souvient-il de « la douzaine d'officiers en tenue militaire » lui faisant face à l'audience. À seulement 20 ans, le jeune homme originaire des Hauts-de-Seine est un des premiers « soldats du refus ».

Loin d'être un « couard », son frère présent à ses côtés y voit surtout un acte « coura-

geux et politique ». Il le paiera très cher. Condamné à trois mois de prison à Montluc, il en passe huit autres à Albertville, puis part en direction du Sahara dans le bague militaire de Tinfouchy. Sa devise veut tout dire : « Adicu la vie ».

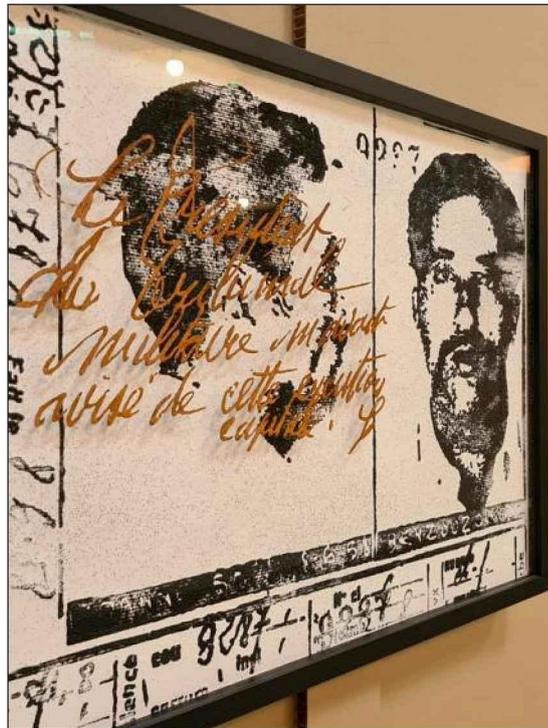
Brimé et battu au quotidien, il dit avoir subi « le même enfer concentrationnaire nazi », l'extermination en moins certes. Mais « la volonté de dés-humaniser » est bien là.

Aujourd'hui, il tient à rendre hommage à ses camarades algériens : « Montluc est un musée d'histoire qui s'arrête en 1945. Des Algériens ont été guillotins dedans... On ne retrouve encore rien de tout ça ».

Marc André le reprend : « On le sait maintenant ».

Romain ETHUIN





Des photos d'archives permettent de mettre un visage sur les condamnés. Photo Progrès/Romain ETHUIN